



Le Regroupement interrégional sur les gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent questionne le nouveau gouvernement

Communiqué de presse

Par [Mondialisation.ca à la Une](#)

Mondialisation.ca, 29 avril 2014

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Pétrole, Gaz de schiste, Énergie](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Trois-Rivières, le 27 avril 2014 – Attentif à de nombreux dossiers qui semblent s'accumuler depuis le début de l'année 2014, le Regroupement interrégional sur les gaz de schiste de la Vallée du Saint-Laurent (RIGSVSL) s'enquiert des positions du gouvernement récemment élu sur les enjeux vitaux, autant économiques qu'écologiques et sociaux, que constituent les projets d'exploration, d'exploitation et de transport des hydrocarbures en territoire québécois.

Présents aux 17 séances des audiences du BAPE sur les gaz de schiste qui se sont tenues du 31 mars au 17 avril 2014, les citoyens mobilisés du RIGSVSL n'ont pu que constater les a priori et les biais de la majorité des experts et des personnes-ressources qui ont pris la parole. Il fut ainsi étonnant d'entendre à de nombreuses reprises qu'il y avait moratoire sur le gaz de schiste dans la Vallée du Saint-Laurent; ce qui est totalement faux. Sur ce point en particulier, il nous apparaît pertinent qu'un communiqué officiel soit émis par le gouvernement car si les experts s'embrouillent, il y a lieu tout lieu de croire qu'une bonne partie de la population du Québec soit embrouillée aussi.

Plus largement, le RIGSVSL demande au gouvernement s'il se montrera favorable aux gazières si le prix du gaz naturel, en hausse depuis deux ans, se met à atteindre des valeurs au NYMEX de l'ordre de 8\$ le millier de pieds cubes. Il est utile de rappeler que la quasi-totalité de l'écoumène québécois se trouve tapissée de permis de recherche d'hydrocarbures, lesquels couvrent une surface de l'ordre de 70 000 km². Sans moratoire, avec des revenus alléchants pour les entreprises, se retrouvera-t-on dans une situation similaire à celle qui existait en 2010?...

Fait semble-t-il nouveau [1], la zone du shale de l'Utica, de chaque côté du Fleuve, recèlerait un potentiel pétrolier non négligeable. Les citoyens et les élus des municipalités de la Vallée du Saint-Laurent auraient-ils au-dessus de leur tête deux épées de Damoclès? Sans réglementation spécifique au domaine des hydrocarbures, si ce n'est le Règlement sur le pétrole, le gaz naturel et les réservoirs souterrains institué en 1988, la situation est en effet doublement inquiétante.

Dans le dossier du pétrole de l'île d'Anticosti, le RIGSVSL questionne le nouveau gouvernement. Ce dernier investira-t-il ou continuera-t-il à investir de l'argent public dans des projets de forage sachant les grands dérapages climatiques à l'horizon, forcément

coûteux, et l'apparente nécessité [2] de restreindre les dépenses? Vu les difficultés de développer cette industrie en mer froide, à l'embouchure d'un fleuve majeur, le RIGSVSL juge qu'il vaudrait mieux investir dans des secteurs pérennes et soutenables sur le plan écologique.

Quant au projet de l'oléoduc Énergie-Est permettant l'exportation d'une fraction importante du pétrole albertain, nous aimerions savoir quels seraient les avantages pour les citoyens du Québec. Est-ce que le gouvernement du Québec adoptera une position de laisser-faire dans ce projet « fédéral »? Considérant aussi les projets de terminaux pétroliers et gaziers à Tracy (Suncor), à Bécancour (Stolt LNGaz) et à Belledune (Chaleur Terminals inc.) et ceux de TransCanada Pipelines qui s'amorcent à Cacouna [3], les groupes citoyens peuvent-ils s'attendre à être réellement consultés et entendus?... Nous en doutons.

« On se trouve encore à alerter l'opinion publique alors que de vastes réformes doivent être entreprises », affirme Jacques Tétreault, coordonnateur et porte-parole du RIGSVSL. « Il semble bien qu'on ait de la difficulté à définir ce que sont les « vraies affaires ». Pour nous, à l'instar des groupes environnementaux, des jeunes, et d'autres aussi : les vraies affaires, c'est de prendre soin de la seule planète que l'on ait », ajoute Jacques Tétreault, rejoignant ainsi les récents propos de Harvey Mead. Ce dernier affirme que « nous devons nous préparer pour des bouleversements économiques, sociaux et écologiques sans précédent, mais personne ne montre le leadership nécessaire. » [4] Le RIGSVSL constate tristement que le seul leadership manifesté vise à nous contraindre à subir ces bouleversements. Le RIGSVSL invite donc les forces vives de la société à s'unir et à questionner le nouveau gouvernement du Québec.

RÉFÉRENCES TEXTE

[1] Audiences du BAPE du 1er avril 2014 en soirée.
http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/DT3.pdf

[2] Gouvernement du Québec. 24 avril 2014. Premiers gestes pour assurer un contrôle serré des dépenses.
<http://www.premier.gouv.qc.ca/actualites/communiques/details.asp?idCommunique=2449>

[3] Société Radio-Canada. 25 avril 2014. TransCanada commence son examen des fonds marins.
<http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2014/04/25/001-cacouna-oleoduc-beluga.shtml>

[4] Harvey MEAD. 24 avril 2014. La nouvelle révolution industrielle et énergétique improbable.
<http://www.harveymead.org/2014/04/24/la-nouvelle-revolution-industrielle-et-energetique-improbable/#more-2454>

SOURCE

Regroupement interrégional gaz de schiste de la Vallée du St-Laurent

CONTACTS

Jacques Tétreault, coordonnateur général et porte-parole, RIGSVSL

jacques.tetreault@regroupementgazdeschiste.com T 450 793-4285

Joceline Sanschagrín, responsable communications, RIGSVSL

communications@regroupementgazdechiste.com

Odette Lussier, coordonnatrice interrégionale RIGSVSL

odette.lussier@regroupementgazdechiste.com

Marc Brullemans, coordonnateur interrégional RIGSVSL

marc.brullemans@regroupementgazdeschiste.com

Le Regroupement interrégional gaz de schiste de la Vallée du St-Laurent compte plus de cent comités locaux citoyens s'opposant à l'extraction et au transport du pétrole et du gaz de schiste sur tout le territoire québécois. Depuis 2010, ces comités réclament un moratoire sur le gaz de schiste au Québec et s'opposent à la fracturation du sous-sol dans leurs communautés.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Mondialisation.ca à la Une](http://Mondialisation.ca), Mondialisation.ca, 2014

Articles Par : Mondialisation.ca
à la Une

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez

demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca